

COMPTE RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 OCTOBRE 2013 à 20h30

L'an deux mil treize, le vingt quatre octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Madame CHARTIER Catherine, Maire.

Etaient présents : Mme CHARTIER Catherine (pouvoir de M.VOISIN Jean-Marie), LAILLIER Philippe, HAMELIN Maurice, M.BADUFLE Gilles, M.AUVRAY Daniel, M.ESNAULT André, M.LEBOEUF Michel , DUPONT Christine ANDRE Brigitte, BENOIST Marie-France formant la majorité des membres en exercice.

Absent excusé(e)s :VOISIN Jean-Marie (pouvoir à Mme CHARTIER Catherine)

Absent :

Secrétaire : BADUFLE Gilles

Lecture et approbation du compte rendu du 13 juin 2013

I- FUSION SDEC/SIGAZ

Mme CHARTIER fait lecture du courrier du SDEC concernant le projet de fusion entre le SDEC ET SIGAZ, elle fait également passer aux membres du conseil le courrier de la préfecture à ce sujet.

Le Conseil Municipal donne son accord pour cette fusion.

II- GARDIENNAGE DE L'EGLISE

Le gardiennage de l'église ayant été assuré par Mme ANDRE Mireille cette année, le conseil décide de lui verser la somme de 150€, comme l'année précédente pour Mme DESCAMPS.

III- COMMISSION 70^{ème} ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT

Le conseil municipal décide de former une commission pour le 70^{ème} anniversaire du débarquement.

Les membres sont : Mme BENOIST, M.LAILLIER, M.LEBOEUF et M.BADUFLE.

IV- Affaires diverses

- Mme CHARTIER propose que l'ancien ordinateur soit donné à M.ESNAULT, le conseil est d'accord
- Mme CHARTIER informe que les analyses d'eau de baignade de cette saison ont été excellentes, la commune est classée en 3 étoiles.
- Mme CHARTIER informe qu'elle a demandé, suite a une réunion avec Monsieur le préfet et Monsieur le sous-préfet s'il y avait la possibilité de refaire le parking du monument Signal côté bus pour le 70^{ème} anniversaire du débarquement. Monsieur le préfet a demandé à Monsieur le sous-préfet de bien vouloir s'occuper de ce dossier afin que ce parking soit propre pour les cérémonies de 2014. Mme CHARTIER informe qu'elle a pris contact avec Monsieur le président de l'Intercom pour la réfection et l'aménagement de ces parkings,

elle avait déjà demandé au CAUE de faire un projet d'aménagement qui comprenait également la rue Bernard Anquetil. Les membres du conseil souhaitent que ce projet soit fait en étroite collaboration avec la commune. Mme BENOIST propose que des plantations temporaires pour le 70^{ème} soient réalisées pour embellir et cacher certaines clôtures.

- M.AUVRAY informe le conseil de la demande du SDEC et ce dans toutes les communes de la possibilité de créer une borne électrique pour le ravitaillement des voitures. Le conseil estime que ce n'est pas actuellement une priorité dans la commune.

- Mme CHARTIER lors d'une réunion avait été informée que le SDIS ne pourra plus surveiller les plages en juillet et août et que ce sera la SNSM .M.LAILLIER informe, que lors de la dernière réunion avec la SNSM et le SDIS, confirme que ce sera bien la SNSM qui surveillera les plages. Il informe également que la SNSM aura la possibilité de fournir le matériel, même voir de louer le gros matériel. Un inventaire sera effectué en janvier par la SNSM au cours d'une réunion. L'affectation des sauveteurs sera faite courant mai.

- Mme CHARTIER rappel que l'emplacement des toilettes du Ruquet a été décidé par le conseil municipal et non pas par un habitant de la commune.

- M.LEBOEUF demande des précisions sur l'évacuation des eaux pluviales sur le nouveau parking du Ruquet, M.ESNAULT invite M.LEBOEUF à se rapprocher du Maitre d'œuvre qui est l'intercom. Le parking du RUQUET est financé par la communauté de communes ainsi que par diverses subventions et non pas par la commune.

- Mme DUPONT demande à Mme CHARTIER de parler des courriers qu'elle aurait reçus concernant la demande d'exonération des 500€ de condamnation suite aux jugements du Tribunal Administratif de CAEN. Mme CHARTIER répond que ce n'est pas à l'ordre du jour et qu'un courrier sera adressé à chaque demandeur.
Mme CHARTIER informe également que les 8 recours contre le PLU ont été rejetés par le Tribunal Administratif et que 2 personnes ont fait appel de leur jugement respectif.

Séance levée à 21h30